

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20613**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Accrocheur - rigger

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant (CPNEF-SV) - Association de gestion de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3226 - Entreprises artistiques et culturelles

#### Code(s) NSF :

230s Construction de décors de spectacle, 323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Pour les besoins d'un spectacle, l'accrocheur-rigger accroche, lève et décroche des matériels permettant l'installation d'appareillages (lumière, son, vidéo, décor...), d'agrès ou de personnes (artiste en vol...). Pour réaliser sa mission, l'accrocheur-rigger exerce des fonctions de préparation et d'organisation, de traçage au sol et positionnement en hauteur, de montage et de démontage des matériels, de contrôle et de maintenance. Il travaille au sol et en hauteur à partir du cahier des charges et d'un plan d'accroche. Au sein d'une équipe, il gère toutes les installations en sécurité en respectant les normes et les règles de l'art. Il analyse la prestation d'accroche attendue. Il choisit, vérifie la disponibilité et l'état du matériel et prépare le matériel. Au sol, il procède au tracé métré des différents points d'accroche et du matériel à accrocher, positionne et adapte les matériels. En hauteur, il assure sa sécurité et celles des autres, recherche et choisit les points d'accroche et points d'accès, fait descendre les guindes depuis le grill vers les points du tracé au sol, fait remonter les élingues à partir des guindes en utilisant, si besoin, des poulies ou du matériel de levage, accroche les filins ou les élingues. Au sol en parallèle du travail en hauteur, il guide les riggers positionnés au sein du grill, procède à l'attache des élingues et à l'accroche des matériels de levage et éventuellement des structures. Il assure le contrôle de l'installation pendant et après l'installation.

Pendant le spectacle il participe aux opérations d'accroche/levage nécessaires. Après le spectacle il démonte en sécurité le matériel d'accroche. Tout au long du processus d'accroche-décroche, il coordonne son activité avec celle de ses collègues accrocheurs-riggers et celles des autres intervenants du spectacle ; il peut être amené à transmettre ses compétences.

- **ANALYSE** - Mener une analyse juste d'une prestation d'accroche et d'une prestation de démontage, c'est-à-dire reformuler les différents aspects du lieu, mener des calculs avec justesse, rapidité, méthode, vérification, en déduire des solutions et établir des listes d'actions ou de matériel approprié
- **MANUTENTION** - Manutentionner les matériels avec rapidité, en appliquant les règles de portage en sécurité, en obtenant un rangement ordonné des matériels dans les caisses et un positionnement ordonné des caisses sur le plateau ou dans le véhicule
- **TRACAGE & POSITIONNEMENT EN HAUTEUR** - Tracer au sol et positionner en hauteur des points d'accroche en utilisant l'outil de traçage approprié, en produisant un traçage conforme au plan, lisible, précis, avec un usage approprié des signes conventionnels, avec méthode et capacité à détecter une erreur
- **MANIPULATION des matériels** - Manipuler les matériels en faisant preuve d'opportunité et de pertinence de l'action, en choisissant le geste adapté et le matériel ou outillage adapté, en opérant avec concentration et méthode
- **SECURITE** - Mettre en œuvre les règles de sécurité afin de concourir à la sécurité complète de soi-même, des autres intervenants et des utilisateurs futurs du lieu en faisant preuve de concentration, méthode, efficacité, rigueur
- **COMMUNICATION** - Communiquer avec efficacité (intelligibilité et précision des formulations et mots utilisés à l'oral, opportunité et justesse des propos tenus, vérification que l'interlocuteur a compris ses propos, réactivité, se faire expliquer ce qu'on n'a pas compris)
- **CONTRÔLE** - Appliquer une procédure, une méthode de contrôle

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Spectacle vivant

Accrocheur-Rigger

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

L1506 : Machinerie spectacle

#### Réglementation d'activités :

Pour se présenter devant le jury et obtenir le CQP accrocheur-rigger, il faut être titulaire de :

- Préparation à l'habilitation électrique BS et BE manœuvre ;
- Brevet de sauveteur-secouriste du travail en cours de validité.

Une formation au travail en hauteur est recommandée ; les organismes agréés y préparent.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

**Après formation**, la certification est obtenue au travers de :

- un questionnaire à choix multiples (QCM) sur l'ensemble des savoirs du CQP,
- une mise en situation tirée au sort, comportant une préparation individuelle (exercice d'analyse), une réalisation collective (on privilégiera

des trinômes de candidats et une réalisation incluant montage et démontage), puis un entretien individuel (debriefing) avec le jury sur la mise en situation. La mise en situation permet d'évaluer chacune des 7 compétences du CQP.

**Par la validation des acquis de l'expérience (VAE)**, la certification est obtenue au travers de :

- un dossier de VAE à rédiger sur l'ensemble de son expérience professionnelle d'accrocheur-rigger,
- une mise en situation tirée au sort, comportant une préparation individuelle (exercice d'analyse), une réalisation collective (on privilégiera des trinômes de candidats et une réalisation incluant montage et démontage), puis un entretien individuel (debriefing) avec le jury sur la mise en situation. La mise en situation permet d'évaluer chacune des 7 compétences du CQP,
- un échange de questions et de réponses sur votre dossier de VAE.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	3 personnes, dont 1 professionnel de la branche du spectacle vivant représentant du collègue salarié, dont 1 professionnel de la branche du spectacle vivant représentant du collègue employeur, le responsable pédagogique de l'organisme agréé de formation au CQP et d'accompagnement à la VAE du CQP. Soit 66% de personnes extérieures à l'autorité délivrant le CQP.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Accrocheur - rigger » avec effet au 29 novembre 2014, jusqu'au 29 novembre 2019.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

sans objet en 2014 mais disponible ultérieurement sur le site internet de la CPNEF-SV

<http://www.cpnefsv.org>

**Autres sources d'information :**

CPNEF-SV :

[www.cpnefsv.org](http://www.cpnefsv.org)

[info@cpnefsv.org](mailto:info@cpnefsv.org)

**Lieu(x) de certification :**

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant (CPNEF-SV) - Association de gestion de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant : Île-de-France - Paris ( 75) []

CPNEF-SV - 48 rue Saint Honoré - 75 001 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

La CPNEF-SV a agréé 6 organismes :

- 1) ADAMS - rue des Terres Neuves, Bâtiments 7 & 10 33130 BEGLES
- 2) APAVE - 191 rue de Vaugirard, 75 015 PARIS (siège)
- 3) CFPTS - 92 avenue Gallieni 93177 BAGNOLET Cedex
- 4) PREVA - Le Bougainville, Rue Bougainville, ZI Alfred Daney 33300 BORDEAUX

5) RIG'UP FORMATION - 1, rue de Leinster - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

6) TECHNISCENE 15 rue Alfred Kastler 67300 SCHILTIGHEIM

**Historique de la certification :**

- Accord portant création de certificats de qualification professionnelle pour le spectacle vivant du 11/12/2007 étendu par arrêté du 10/10/2008 (JO 23/10/2008).

- Décision à l'unanimité de la CPNEF-SV de créer le CQP accrocheur-rigger en réunion plénière le 30 janvier 2014.

Modalité d'élaboration des référentiels : Au sein de la CPNEF-SV : un groupe de travail paritaire, animé par un prestataire externe spécialisé, et auquel ont participé des professionnels du métier visé et des encadrants, ainsi que les organismes de formation agréés à mettre en place le CQP (retenus après appel d'offre).